

Département de la Savoie
République Française

Délibération numéro 2025 - 19

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE MAURIENNE VANOISE
DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 05 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 05 février à 20 heures 30, le Conseil communautaire dûment convoqué s'est réuni au siège de la Communauté de communes sous la Présidence de Monsieur Jérémy TRACQ en l'absence de Monsieur Christian SIMON.
La convocation a été envoyée en date du 29 janvier 2025.

Présents : Jacques ARNOUX, Stéphane BECT, Maurice BODECHER, Patrick BOIS, Stéphane BOYER, Jean-Marc BUTTARD, Yann CHABOISSIER, Éric FELISIAK, Humberto FERNANDES, Nathalie FURBEYRE, Denise MELOT, Jacqueline MENARD, Laurence PETINOT-GAGNIERE, Jean-Claude RAFFIN, Christian SACCHI, Erica SANDFORD, Thierry THEOLIER.

Absents : Roland AVENIERE, Agnès BALZER, Natacha BRENIER, François CAMBERLIN, François CHEMIN, Christian CHIALE, Marc KONAREFF, Gilles MARGUERON, Maryvonne ROBIN, Christian SIMON, Karin THEOLIER.

Procurations : François CAMBERLIN à Denise MELOT
Gilles MARGUERON à Stéphane BECT
Karin THEOLIER à Thierry THEOLIER

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 18

Nombre de pouvoir : 03

Nombre de votants : 21

Monsieur Stéphane BECT a été désigné secrétaire de séance.

Objet : Ouverture de crédits d'investissement par anticipation – Budget principal 2025

Monsieur Jean-Claude RAFFIN, Vice-président, rappelle à l'assemblée que conformément à l'article L.1612-1 du CGCT, dans l'attente du vote du budget principal 2025, l'exécutif de l'EPCI peut, sur autorisation de l'organe délibérant, jusqu'à l'adoption du budget engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

L'autorisation doit nécessairement préciser le montant et l'affectation des crédits.

Ces crédits seront ensuite repris à l'identique au budget 2025 lors de son adoption.

Les propositions de dépenses d'investissement sont les suivantes :

- Budget principal 2025 – **Opération 999** - Divers
Compte **21828** (matériels de transport) : achat d'un véhicule Renault Trafic pour le service enfance/jeunesse.
Montant : **32 230 €.**
- Budget principal 2025 – **Opération 10** - Bois
Compte **2312** (Agencements et aménagements de terrains) : aménagement d'un terrain dans le cadre de la valorisation du bois mitraillé.
Montant : **10 000 €.**
- Budget principal 2025 – **Opération 18** - Piscine
Compte **2158** (Autres installations, matériel et outillage technique) : travaux piscine : remplacement des réseaux EF-ECS-BCL des douches (eau chaude) + automatisation traitement des bains.
Montant : **40 000 €.**

Monsieur le Président demande à l'assemblée de délibérer.

**Le Conseil communautaire,
Après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **Décide** d'accepter les propositions d'ouverture de crédits d'investissement par anticipation dans les conditions exposées ci-avant ;
- **Charge** Monsieur le Président et le Comptable public assignataire de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en Conseil communautaire en séance de ce jour.
Pour copie conforme, Modane, le 07 février 2025.

Le Président
Christian SIMON

